

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Declaration-du-President-de-l-Assemblee-Nationale-de-Cuba-Ricardo-Alarcon-sur-le-cas-de-Cinq>

Déclaration du Président de l'Assemblée Nationale de Cuba, Ricardo Alarcón, sur le cas de Cinq.

- Les Cousins - Cuba -
Date de mise en ligne : jeudi 15 décembre 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

En 2006, toujours un seul but : la libération immédiate des 5 L'affaire de nos 5 compatriotes arrêtés, emprisonnés et condamnés alors qu'ils ne faisaient rien d'autre que surveiller les organisations terroristes anti-cubaines qui ont pignon sur rue à Miami a connu en 2005 deux rebondissements sur lesquels s'appuient notre bataille actuelle pour leur libération. Bilan et perspectives par le Président de l'Assemblée Nationale au micro de Radio Havane Cuba.

Il y a eu en effet deux dates importantes cette année dans l'affaire des 5, le 27 mai, le Groupe de travail des Nations Unies sur les détentions arbitraires a conclu au fait que celle de nos 5 compatriotes en était une et le 9 août, la troïka des juges désignée par la Cour d'appel d'Atlanta a annulé le verdict qui les condamnait en tout à 4 détentions à vie plus 77 ans de prison.

Le Président de l'Assemblée Nationale, Ricardo Alarcon, a souligné, dans des déclarations exclusives au service des émissions en français de Radio Havane Cuba la signification de ces deux dates.

« A partir du mois de mai et de la décision du 9 août, la situation est très claire, pas seulement du point de vue politique ou moral, mais du point de vue légal, juridique : les 5 sont dans une situation illégale, arbitraire. Leur incarcération est totalement en contradiction avec la Convention des Nations Unies en vertu de l'avis du groupe d'experts de l'Onu et en contradiction totale avec la loi et la Constitution étasunienne en vertu de celle des juges d'Atlanta.

Chaque jour qu'ils passent en prison est une violation évidente de la loi et des principes constitutionnels étasuniens. Cela devrait suffire pour provoquer un grand scandale aux Etats-Unis et pour exiger la seule chose sur laquelle il faut se concentrer maintenant, à mon avis -je continue à le dire- c'est-à-dire demander leur libération immédiate et inconditionnelle.

Les tribunaux, les gouvernements, les avocats peuvent continuer leurs exposés, leurs discours, leurs débats, mais les 5 devraient être libres pendant toute cette procédure. La Constitution étasunienne est très claire : on ne peut pas imposer des souffrances, des préjudices, des dommages deux fois à qui que ce soit pour la même affaire. On ne peut pas les faire passer de nouveau en justice. Les avocats ont le droit de continuer la procédure, d'employer à cela des mois et des années, mais il n'y aucune justification au fait que les 5 restent en prison. La prolongation de leur incarcération est la meilleure preuve du manque de légalité et de morale en ce moment aux Etats-Unis.

Et, en même temps, on nous rappelle que s'ils sont en prison, c'est parce qu'ils se sont opposés au terrorisme et le gouvernement étasunien continue de parler et parler d'une soi disant guerre contre le terrorisme alors qu'en réalité, c'est un gouvernement qui soutient le terrorisme. »

Cette année aussi, s'est confirmé le refus systématique de visas pour aller voir leur mari en prison opposé à Olga Salanueva, épouse de René Gonzalez et à Adriana Pérez, épouse de Gerardo - celui des 5 sur lequel pèse la plus lourde peine : 2 détentions à vie plus 15 ans de prison - en pire pour Olga puisque le Bureau des Intérêts des Etats-Unis à La Havane a prévenu Olga du fait qu'elle n'était plus autorisée à présenter une telle demande. Ricardo Alarcon a précisé au micro des émissions en français de RHC ce que cela représentait du point de vue du droit et des principes humanitaires :

« La Constitution des Etats-Unis d'Amérique est très claire à ce sujet le 8^e Amendement dit :

« personne ne peut être l'objet d'un châtiment cruel et inusité. » Empêcher un homme de se réunir avec sa femme ou une femme avec son mari, empêcher une petite fille de rendre visite à son père est évidemment une

Déclaration du Président de l'Assemblée Nationale de Cuba, Ricardo Alarcón, sur le cas de Cinq.

manifestation de cruauté, une chose qui ne s'applique pas normalement. Personne n'est en droit d'empêcher la communication entre les membres d'une famille. La loi étasunienne prévoit pour cela les visites aux prisonniers quel que soit leur crime ou leur situation judiciaire. Les détenus ont un droit et ce droit a été refusé constamment à ces deux familles, c'est scandaleux. »

Radio Havane Cuba a demandé au Président de l'Assemblée Nationale l'objectif que nous nous fixons pour 2006. L'année va en effet s'ouvrir sur la seconde procédure d'appel due aux manoeuvres du Parquet qui ont contraint la Cour d'Atlanta à réviser la décision de la troïka pourtant choisie spécialement par elle, décision argumentée dans un document de 93 pages. Ricardo Alarcon a répondu :

« Le but reste le même : leur liberté immédiate et inconditionnelle. La bataille, il s'agira de déployer des efforts et encore des efforts pour que les gens connaissent l'affaire. »

Ricardo Alarcon a adressé un message de remerciements aux amis qui, dans le monde, nous accompagnent dans cette bataille.

« Il faut continuer la lutte. Nous vous remercions beaucoup pour vos efforts. Comme les Angolais aimaient le dire et le disent encore : « la lutte continue, la victoire est certaine ».

Propos recueillis par Marie-Dominique Bertuccioli